



Informations financières

# L'ESSENTIEL DE 2014

L'ESSENTIEL  
AVRIL 2015

Dans un contexte compliqué, le plus souvent morose, il est toujours heureux de dégager des notes d'espoir. En 2014, nous avons pu saluer la reconnaissance mondiale de chercheurs soutenus régulièrement par la Fondation.

Père de la technique de stimulation cérébrale, le Professeur Alim Louis Benabid (Grenoble) s'est vu décerner le Prix Albert-Lasker pour la recherche médicale clinique.

Le Professeur Jean-Marie Jouannic (Hôpital Trousseau, Paris), en collaboration avec l'équipe de neurochirurgie de l'hôpital Necker a lui réalisé une première intervention chirurgicale sur un fœtus de cinq mois souffrant d'un spina bifida.

Et pour finir le Professeur Philippe Ménasché et son équipe (Hôpital Européen Georges Pompidou, Paris) ont réalisé une première mondiale en pratiquant une greffe de cellules cardiaques dérivées de cellules souches embryonnaires humaines.

Nous sommes très heureux pour eux et surtout pour les patients qui peuvent bénéficier de ces avancées. C'est cela la marque de la recherche médicale appliquée.

L'accompagnement des chercheurs dans la durée suppose des ressources pérennes. La Fondation est extrêmement attentive à la diversité de ses ressources et à un niveau de réserve lui permettant de tenir ses engagements. Cette année encore nous pouvons nous satisfaire de l'augmentation de nos capacités de financement des projets. Ceux-ci sont assurés tant par la Fondation de l'Avenir que par ses fondations abritées. Aujourd'hui au nombre de huit, elles vont monter en puissance pour répondre à des besoins spécifiques de recherche et d'innovation en santé.

Pas à pas, nous construisons un projet qui facilite le regroupement de donateurs, partenaires, chercheurs, soignants autour d'une ambition commune : le progrès médical.

**Dominique Letourneau**  
Président du directoire



## EN TOUTE TRANSPARENCE...

### Agrément du Comité de la Charte

L'action du Comité de la Charte se fonde sur l'élaboration des règles de déontologie, l'agrément des organismes volontaires pour se plier à une discipline collective vis-à-vis des donateurs et le contrôle continu des engagements souscrits. Le Comité de la Charte a renouvelé l'agrément de la Fondation de l'Avenir pour 3 ans (2014/2015/2016).



### Publication des comptes et certification

Les comptes sont certifiés par un commissaire aux comptes. Cette certification s'étend au Compte d'Emploi des Ressources. Toutes les informations de ce document sont issues du rapport annuel 2014, disponible sur [www.fondationdelavenir.org](http://www.fondationdelavenir.org) ou peuvent être obtenues gratuitement sur simple demande écrite. Les comptes annuels sont publiés au Journal Officiel.

### Mise en place d'un comité de contrôle interne

Un comité de contrôle interne rattaché au conseil de surveillance a été créé en 2012, il est à même de contrôler les activités de la Fondation de l'Avenir et agit en toute indépendance.



# LA FONDATION DE L'AVENIR : AU SERVICE DU PROGRÈS MÉDICAL

La Fondation de l'Avenir a été créée en 1987 par la Mutualité et reconnue d'utilité publique en 1988. Au sein de l'économie sociale et solidaire, elle a pour mission de **soutenir la recherche médicale et l'innovation dans les pratiques de soins et d'accompagnement.**

Dans le cadre de l'**appel d'offres 2014**, **42 projets** ont été sélectionnés par le conseil scientifique. Ils concernent de très nombreuses spécialités médico-chirurgicales car l'une des vocations de la Fondation de l'Avenir est de soutenir la recherche médicale dans tous les champs d'application de la médecine. **La nouveauté de 2014 réside dans l'ouverture de ce dispositif à la psychiatrie.** Les projets retenus dans ce nouveau domaine visent une meilleure information sur le fonctionnement du cerveau ou le traitement de la maladie mentale par des thérapeutiques de stimulation cérébrale avec notamment le recours aux rayons magnétiques.

Quel que soit le domaine (cardiologie, neurologie, orthopédie, psychiatrie, cancérologie...), la Fondation de l'Avenir est restée fidèle à sa démarche et les projets retenus proposent une application clinique proche.

**2014** a également permis le développement d'un nouveau dispositif de soutien : grâce aux **financements par les legs**, la Fondation accompagne les jeunes chercheurs au cours de leur cursus avec la **bourse de doctorant** dans les spécialités privilégiées par les légataires, telle la bourse pour la recherche en cancérologie avec le legs Caravati.

L'année s'est achevée avec l'événement bisannuel de la Fondation : les **Trophées de la Fondation de l'Avenir**. Quatre projets ont été récompensés : un projet sur l'amélioration du traitement rééducatif des



## UN MODÈLE SOCIOÉCONOMIQUE SOUTENU PAR L'ÉCONOMIE SOCIALE

La Fondation de l'Avenir est entièrement financée par des fonds privés.

En 2014, **66%** des ressources proviennent **des dons et legs** de donateurs en très grande majorité adhérents mutualistes. **29% des ressources sont des mécénats** issus de mutuelles ou d'autres partenaires de l'économie sociale. **5%** des ressources sont issues de **produits financiers**.

personnes victimes d'un AVC, un projet sur la détection par IRM d'un biomarqueur cérébral précurseur de la maladie de Parkinson, un projet de traitement de l'insuffisance cardiaque par transplantation de cellules souches embryonnaires, et un projet sur le traitement chirurgical in utéro d'anomalie cérébrale chez le fœtus.

Contribuer à l'innovation des pratiques de soins et d'accompagnement est aussi un enjeu majeur, notamment par la dotation de la **Bourse Avenir Recherche en Soins** qui encourage le personnel paramédical à s'impliquer dans les projets de recherche. En décembre 2014, les sept boursiers sélectionnés en 2013 ont tous été diplômés au terme de leur formation de 18 mois.

A cette fin, a également été mise en œuvre une **bourse chirurgie ambulatoire** permettant aux établissements sanitaires de faire évoluer les pratiques en vigueur.

Depuis 1992, la Fondation de l'Avenir **abrite des fondations**, qu'elle gère de manière individualisée. En 2014, la **Fondation de l'Avenir a créé 2 nouvelles fondations abritées.**

La Fondation est dirigée par un directoire placé sous le contrôle d'un conseil de surveillance. Le directoire assure, sous sa responsabilité, l'administration de la Fondation et le conseil de surveillance contrôle sa gestion. Le 31 décembre 2014 a marqué la fin des mandats des cinq membres du directoire. Le conseil de surveillance a procédé à la nomination du nouveau directoire lors de sa réunion du 18 décembre 2014.

# COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES 2014

Le Compte d'Emploi des Ressources (CER) 2014 a été établi conformément à la normalisation du CER des associations et des fondations (Journal Officiel du 21 décembre 2008). Il intègre les comptes des fondations abritées en présentation cumulée.

## Emplois des ressources

• **LES MISSIONS SOCIALES** représentent 4 069 K€ en 2014 et ont été financées pour 2 644 K€ en 2014 par des ressources provenant de la générosité publique. Les missions sociales couvrent 3 axes :

1) **Recherche médicale** (2 252 K€)

Ce poste enregistre les emplois de l'exercice affectés au soutien des programmes de recherche médicale appliquée, des bourses de doctorant, et à leur suivi.

2) **Innovation dans les pratiques de soins et d'accompagnement** (902 K€)

Ce poste comprend les charges affectées au soutien et bourses de l'innovation dans les pratiques de soins et d'accompagnement. Il s'agit également d'un axe porté par les fondations abritées.

3) **Valorisation des projets et information scientifiques** (915 K€)

Ce poste comprend notamment les charges afférentes aux publications, supports et événements scientifiques.

• **LES FRAIS D'APPEL À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC** (991 K€) comprennent les frais d'appel à dons et les frais de traitement des dons.

• **LES FRAIS DE FONCTIONNEMENT** (429 K€) couvrent les frais généraux (loyers, entretien, personnel dédié et charges variables, tels que les honoraires et frais de missions).

• **LES ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES** (2 560 K€) enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectée à des programmes de recherche qui n'a pas été utilisée en fin d'exercice.

## Ressources

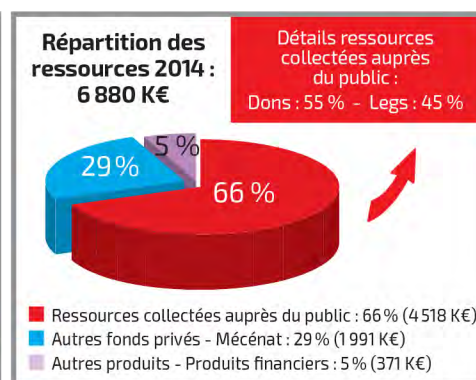
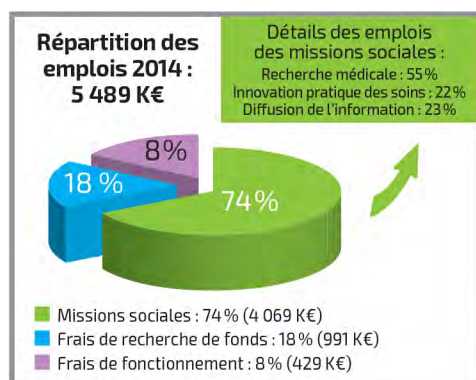
• **LES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC** sont constituées des dons et legs (4 518 K€). Les ressources issues de la générosité publique représentent 66 % des ressources de l'exercice (hors report des ressources affectées aux missions sociales et autres provisions). Le montant des ressources liées aux legs doit être analysé avec prudence et peut s'avérer tout à fait conjoncturel.

• **LES AUTRES FONDS PRIVÉS** (1 991 K€) correspondent à du mécénat et aux revenus du Fonds Avenir Partage ISR souscrit par les institutionnels de l'économie sociale.

• **LES AUTRES PRODUITS** (371 K€) enregistrent essentiellement les revenus des produits financiers.

• **LE REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES AUX MISSIONS SOCIALES** (1 948 K€) sera repris sur les exercices suivants au rythme de leur réalisation.

*L'excédent net consolidé pour l'exercice 2014 s'élève à 812 K€. Ce résultat nettement excédentaire provient principalement des fondations abritées (excédent cumulé*





# BILAN 2014

## À l'actif

### • IMMOBILISATIONS

L'actif net des immobilisations s'élève à 242 K€. Les immobilisations sont composées par les éléments liés au siège même de la Fondation (matériel de bureau, logiciel...) et par du matériel médical acheté pour les besoins de certains projets de recherche et mis à la disposition des équipes médicales. Il est à noter que la Fondation de l'Avenir n'est pas propriétaire de son siège social.

### • VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Leur montant net atteint 14 736 K€ en 2014, en tenant compte d'une dépréciation de 31 K€.

Leur montant significatif constitue une réserve sécuritaire afin de limiter des impacts conjoncturels qui tendraient à la fragiliser et de donner les moyens à la Fondation de l'Avenir d'avoir une politique de développement autour de projets ambitieux. Elles constituent quasiment le seul actif permettant à la Fondation de garantir ses engagements et d'assurer sa pérennité.

## Au passif

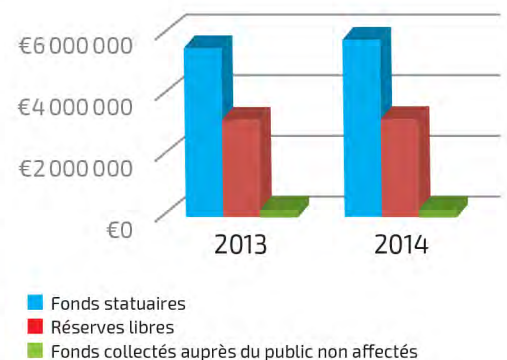
### • FONDS PROPRES

Deux nouvelles fondations abritées ont apporté leur dotation initiale sur 2014.

## Les réserves

La Fondation a constitué divers postes de réserves pour assurer sa pérennité et son développement : **les fonds statutaires** témoignent de l'affectation irrévocable des fonds versés à la création des fondations, constitutifs de leur « patrimoine », et garant de leur pérennité. Ils correspondent à la dotation initiale versée par les fondateurs et à une partie du résultat de l'exercice affecté (10%). La Fondation de l'Avenir a affecté une part des excédents antérieurs aux postes **des réserves libres** pour permettre la production de revenus suffisants, les investissements nécessaires au développement de la Fondation et pour assurer la pérennité de l'activité courante en l'absence de bien patrimoniaux propres (environ 9 mois). **Les réserves issues de la générosité publique**, ayant vocation à être utilisées à court terme, ont été constituées en vue de permettre l'évolution des dispositifs de soutien.

### Réserves cumulées



ACTIF	EXERCICE 2014 en €			EXERCICE 2013 en €	PASSIF	EXERCICE 2014 en €	EXERCICE 2013 en €
	Valeur brute	Amort & prov	Montant net				
Actif immobilisé					Fonds associatifs		
Immobilisations incorporelles	70 475	30 512	39 963	2 472	Fonds associatifs Fondation de l'Avenir	9 504 327	9 215 705
Immobilisations corporelles	270 606	113 266	108 278	108 278	Autres Fonds Propres (Fondations Abrisées)	1 983 004	1 300 027
Immobilisations financières	44 762	0	42 762	42 762	<b>TOTAL I</b>	<b>11 487 331</b>	<b>10 515 732</b>
<b>TOTAL I</b>	<b>385 843</b>	<b>143 778</b>	<b>242 065</b>	<b>153 512</b>	Prov. pour risques et charges		
					<b>TOTAL II</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Actif circulant					Fonds dédiés		
Avances et acomptes versés /commandes	4 278	0	4 278	5 040	<b>TOTAL III</b>	<b>4 226 913</b>	<b>3 615 061</b>
Autres créances	84 852	0	84 852	7 385	Dettes		
Dons à recevoir/Produits à recevoir	428 305	0	428 305	297 036	Dettes fournisseurs	489 220	600 932
					Dettes fiscales et sociales	163 118	153 566
Valeurs mobilières de placement	14 766 695	30 621	14 736 074	12 502 030	Autres dettes	1 587 867	521 730
Disponibilités	2 439 550	0	2 439 550	2 411 309	Produits constatés d'avance	0	0
Charges constatées d'avance	19 329	0	19 326	30 709	<b>TOTAL IV</b>	<b>2 240 206</b>	<b>1 276 228</b>
<b>TOTAL II</b>	<b>17 743 006</b>	<b>30 621</b>	<b>17 712 385</b>	<b>15 253 509</b>	<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>17 954 450</b>	<b>15 407 021</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>18 128 849</b>	<b>174 399</b>	<b>17 954 450</b>	<b>15 407 021</b>			